

7. Pour les mêmes années, combien a coûté en tout l'application de la Partie II de la loi?

8. Pour chacune des années allant de 1963 à 1969, combien de personnes figuraient sur la liste des effectifs permanents occupés à trier, analyser et publier les renseignements fournis par les corporations aux termes de la Partie I de la loi?

9. Pour les mêmes années, combien de personnes figuraient sur la liste des effectifs permanents occupés à trier, analyser et publier les renseignements fournis par les syndicats ouvriers aux termes de la Partie II de la loi?

10. Vu le retard apporté à la publication des rapports annuels des corporations, quelle mesure directe le gouvernement a-t-il prise ou envisage-t-il de prendre pour faire appliquer la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, mesure qui exigerait la prompt présentation des déclarations?

11. Quel est, selon le gouvernement, le principal objectif de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers a) à l'égard des corporations, b) à l'égard des syndicats ouvriers?

12. A-t-on dévié des principaux objectifs originaux, lorsque la loi a été mise en vigueur, ou existe-t-il une ligne de conduite destinée à détourner l'application de la loi de l'esprit qui l'animaient lorsqu'elle a été conçue par le Parlement?

13. Quelles modifications a-t-on apportées à la Partie I de la loi, qui traite des corporations, depuis sa mise en vigueur et, le cas échéant, à quelle fin?

14. A-t-on apporté des modifications à la Partie II de la loi, qui a trait aux syndicats ouvriers et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

15. Le ministre ou ses prédécesseurs, ou quelque fonctionnaire de son Ministère, ont-ils reçu des instances visant l'adoption de modifications ou changements du mode de présentation des rapports et, dans l'affirmative, comment y a-t-on donné suite?

16. L'adoption des modifications à la loi sur les corporations canadiennes proposées dans le bill C-4 entraînerait-elle, pour les corporations, la présentation simultanée des mêmes renseignements aux termes de deux lois distinctes du Parlement: la loi sur les corporations canadiennes et la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, et le gouvernement songe-t-il à confier l'application de cette dernière au ministère de la Consommation et des Corporations?

17. Étant donné que les syndicats doivent présenter au ministère du Travail (Direction de l'économique et des recherches) à peu près le même genre de renseignements non financiers requis par le ministre de l'Industrie et du Commerce aux termes de la Partie II de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, songe-t-on à soulager les syndicats de cette tâche et à éliminer ainsi les doubles déclarations?

(Le document est déposé.)

#### MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL—LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES DOUANES ET DE L'ACCISE

##### Question n° 1684—M. Broadbent:

1. Combien de postes compte la Direction des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national?

[M. Skoberg.]

2. A combien de ces postes a-t-on pourvu?

3. Combien d'employés de la Direction des douanes et de l'accise appartiennent aux catégories suivantes: a) Direction, b) Sciences et professions, c) Administration et services extérieurs, d) Soutien administratif, e) Exploitation, f) Technique?

4. Combien d'employés a-t-on mis à pied au cours des douze derniers mois?

5. Combien y a-t-il d'employés par catégories d'emploi?

(Le document est déposé.)

#### LES MÉDICAMENTS—LE BREVET DU «DIAZEPAM»

##### Question n° 1712—M. Gilbert:

1. Quand la société Hoffman LaRoche a-t-elle breveté le médicament *Diazepam*?

2. A-t-il encore le statut d'un nouveau médicament?

3. Sur quels critères se base-t-on pour définir un nouveau médicament?

4. Combien de temps un médicament garde-t-il le statut de nouveau médicament?

5. Quand cessera-t-on de considérer le *Diazepam* comme un nouveau produit?

(Le document est déposé.)

## QUESTIONS ORALES

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### L'ÉTUDE DE CERTAINS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS DANS L'AGRICULTURE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur étant donné les expériences et les constatations faites à l'égard du 2-4D et d'autres produits chimiques comme le 2-4-5T, le ministre de l'Agriculture nous dirait-il si son ministère a entrepris une étude complète de ces produits, utilisés à des fins agricoles et autres?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Oui, monsieur l'Orateur. Les chercheurs du ministère effectuent une étude ininterrompue de ces produits chimiques et travaillent en collaboration avec plusieurs autres ministères qui sont aussi en mesure d'étudier les effets, surtout résiduels, de ces produits chimiques.

**L'hon. M. Stanfield:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que des indices de plus en plus nombreux donnent à penser qu'un nombre croissant de ces produits auront de très graves effets secondaires sur les générations futures, le ministère et les groupes qui sont associés cherchent-ils à accélérer leurs travaux et à utiliser un personnel et des ressources accrues à cette fin?